

CESSION DE DROITS À L'IMAGE

Personne mineure

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7).

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je, soussigné.e,

Nom et prénom :

Adresse :

Mail :

Représentant.e légal.e de :

Nom et prénom :

Compte Instagram (si vidéo postée sur Instagram) :

déclare autoriser l'association De la suite dans les images à diffuser l'image (photo, vidéo, audio) dans le cadre du concours « Short Skate Film » organisé dans le cadre de la sortie du film *Ollie*. Si sa vidéo est sélectionnée, j'accepte qu'elle soit diffusée dans le cadre public : en salles de cinéma et sur internet (sur le site pixivore.fr et sur les réseaux sociaux de l'association, de ses adhérents et de ses partenaires).

J'accepte expressément que sa vidéo fasse l'objet des coupes, montages et rapprochements nécessaires aux impératifs et objectifs techniques et artistiques de la réalisation du montage final des vidéos sélectionnées et cela, conformément aux usages de la profession, dans le respect de mes propos et des droits de la personne.

Il est entendu que De la suite dans les images s'interdit de procéder à une exploitation qui puisse porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation et dans tout contexte préjudiciable.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, je cède, à titre gracieux, les droits à fixer, reproduire et communiquer au public auxquels je pourrais prétendre du fait de ma présence à l'image, pour toute exploitation citée ci-dessus et sans limitation de durée.

À

le / /

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »